

Nombre :
de Conseillers en exercice 14
de Conseillers présents 10
de Votants : 11(10)

L'an deux mil vingt le 12 du mois de mars ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur André BOULOT , Maire . Date de la convocation le 04/03/2020.

Membres Présents : MM. André BOULOT, Dany BOIDE, Hervé MASSONNET, Philippe GEANT, Brigitte ROGET, Yannick BLANCHARD, Dany COCQUET, CERCEAU Magalie, Françoise LOIZEAU, Ninon LACOLLEY

Membres Absents : Jean-Luc SIMMONNEAU, Roger GOINEAU, Véronique THONNELLIER, Agnès FRISQUE
Véronique THONNELLIER donne pouvoir à Yannick BLANCHARD,

BLANCHARD Yannick est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

057-17 Réseau hydraulique tertiaire – travaux hydraulique – financement

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du contrat de marais de Nalliers, Mouzeuil, Le Langon, il conviendrait de réaliser l'entretien des petits réseaux tertiaires en bordure des chemins communaux. Ces travaux permettraient de restaurer ce réseau et de faciliter la circulation des eaux en mettant ce linéaire en cohérence avec les travaux programmés par l'ASA Marais.

Ces travaux portent sur 5.266 km de réseau sur des largeurs variables, ils consistent en un curage des fossés puis un réglage de la vase sur les abords.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la commune peut bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux lesquels s'élèveraient à 12 522.76 € HT :

Le Conseil Municipal est prié de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- réaffirme la nécessité de réaliser ces travaux.
- adopte le projet qui lui est présenté.
- arrête le plan de financement ci-dessous :

TOTAL A FINANCER HT	12 522.76 €
EPMP 80%	10 018.00 €
Autofinancement 20%	2 504.76 €

- sollicite une aide financière de l'Etat.
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, financier et technique de ce dossier.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :
et de sa publication le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
André Boulot



Nombre :
de Conseillers en exercice 14
de Conseillers présents 10
de Votants : 11(10)

L'an deux mil vingt le 12 du mois de mars ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur André BOULOT , Maire . Date de la convocation le 04/03/2020.

Membres Présents : MM. André BOULOT, Dany BOIDE, Hervé MASSONNET, Philippe GEANT, Brigitte ROGET, Yannick BLANCHARD, Dany COCQUET, CERCEAU Magalie, Françoise LOIZEAU, Ninon LACOLLEY

Membres Absents : Jean-Luc SIMMONNEAU, Roger GOINEAU, Véronique THONNELIER, , Agnès FRISQUE
Véronique THONNELIER donne pouvoir à Yannick BLANCHARD,
BLANCHARD Yannick est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

222-20 Budget Communal 2019/Compte Administratif/Compte de Gestion / Affectation du résultat

Compte Administratif : (10 votants)

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr GEANT Philippe délibérant sur le **Compte Administratif** de l'exercice 2019, dressé par M. André BOULOT , Maire , après s'être fait présenter le Budget Primitif ; lui donne présentation du compte administratif , résumé comme suit , et l'approuve par 10 voix favorables:

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Titres de recettes émis	1 225 510,40	1 856 500,19	3 082 010,59
	Restes à réaliser	525 344,00		525 344,00
DEPENSES	Mandats émis	1 150 012,67	1 443 810,64	2 593 823,31
	Dépenses engagées non mandatées	822 881,00		822 881,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution Excédent (+) Déficit(-)	75 497,73	412 689,55	488 187,28
	Restes à réaliser Excédent (+) Déficit(-)	-297 537,00		-297 537,00
RESULTAT REPORTE	résultats reportés Excédent (+) Déficit(-)	-111 647,79	210 287,64	98 639,85
RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé Excédent (+) Déficit(-) (sans RAR)	-36 150,06	622 977,19	586 827,13
	Résultat cumulé Excédent (+) Déficit(-) (avec RAR)	-333 687,06	622 977,19	289 290,13

Compte de Gestion : (11 votants)

Après présentation de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent , les titres définitifs de créances à recouvrer , le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés , les bordereaux de titres de recettes , les bordereaux des mandats , le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif , l'état du Passif , l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer .

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

▪ **Déclare que le compte de gestion dressé , pour l'exercice 2019 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur , n'appelle ni observation ni réserve de sa part .**

Affectation du résultat : (11 votants)

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation pour l'exercice 2019 constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation, décide, par 11 voix favorables, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat	Affectation obligatoire	Solde disponible
excédent au 31/12/2019 622 977.19	à l'apurement du déficit	affectation complémentaire
	aux réserves réglementées	excédent reporté 289 290.13
	virement à l'investissement 333 687.06	

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .
Ont signé au registre tous les membres .
Pour extrait conforme ,
Le Maire ,
André Boulot



Nombre :
 de Conseillers en exercice 14
 de Conseillers présents 10
 de votants : 11(10)

L'an deux mil vingt le 12 du mois de mars ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur André BOULOT , Maire . Date de la convocation le 04/03/2020.

Membres Présents : MM. André BOULOT, Dany BOIDE, Hervé MASSONNET, Philippe GEANT, Brigitte ROGET, Yannick BLANCHARD, Dany COCQUET, CERCEAU Magalie, Françoise LOIZEAU, Ninon LACOLLEY

Membres Absents : Jean-Luc SIMMONNEAU, Roger GOINEAU, Véronique THONNELIER, Agnès FRISQUE

Véronique THONNELIER donne pouvoir à Yannick BLANCHARD,

BLANCHARD Yannick est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

223-20 Budget Assainissement 2019/Compte Administratif/Compte de Gestion / Affectation du résultat

Compte Administratif : (10 votants)

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr GEANT Philippe délibérant sur le **Compte Administratif** de l'exercice 2019, dressé par M. André BOULOT , Maire , après s'être fait présenter le Budget Primitif ; lui donne présentation du compte administratif, résumé comme suit , et l'approuve à l'unanimité:

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Titres de recettes émis	69 488,93	108 090,60	177 579,53
	Restes à réaliser			
DEPENSES	Mandats émis	29 343,60	70 049,18	99 392,78
	Dépenses engagées non mandatées	440 327,00		440 327,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution Excédent (+) Déficit(-)	40 145,33	38 041,42	78 186,75
	Restes à réaliser Excédent (+) Déficit(-)	-440 327,00		-440 327,00
RESULTAT REPORTE	résultats reportés Excédent (+) Déficit(-)	50 326,55	56 172,37	106 498,92
RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé Excédent (+) Déficit(-) (sans RAR)	90 471,88	94 213,79	184 685,67
	Résultat cumulé Excédent (+) Déficit(-) (avec RAR)	-349 855,12	94 213,79	-255 641,33

Compte de Gestion : (11 votants)

Après présentation de Monsieur le Maire , le Conseil Municipal , à l'unanimité:

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent , les titres définitifs de créances à recouvrer , le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés , les bordereaux de titres de recettes , les bordereaux des mandats , le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif , l'état du Passif , l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer .

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

▪ **Déclare que le compte de gestion dressé , pour l'exercice 2019 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur , n'appelle ni observation ni réserve de sa part .**

Affectation du résultat : (11 votants)

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation pour l'exercice 2019 constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat	Affectation obligatoire	Solde disponible
Excédent au 31/12/2019 94 213.79	à l'apurement du déficit	affectation complémentaire
	aux réserves réglementées	excédent reporté 94 213.79
	virement à l'investissement	

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

 et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .
Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme ,

Le Maire ,
André Boulot



Nombre :
de Conseillers en exercice 14
de Conseillers présents 10
de Votants : 11/10

L'an deux mil vingt le 12 du mois de mars ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur André BOULOT , Maire . Date de la convocation le 04/03/2020.

Membres Présents : MM. André BOULOT, Dany BOIDE, Hervé MASSONNET, Philippe GEANT , Brigitte ROGET, Yannick BLANCHARD, Dany COCQUET, CERCEAU Magalie, Françoise LOIZEAU, Ninon LACOLLEY

Membres Absents : Jean-Luc SIMMONNEAU, Roger GOINEAU, Véronique THONNELIER, Agnès FRISQUE

Véronique THONNELIER donne pouvoir à Yannick BLANCHARD,

BLANCHARD Yannick est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

224-20 Budget Lotissement 2019/Compte Administratif/Compte de Gestion / Affectation du résultat

Compte Administratif : (10 votants)

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr GEANT Philippe délibérant sur le **Compte Administratif** de l'exercice 2019, dressé par M. André BOULOT , Maire , après s'être fait présenter le Budget Primitif ; lui donne présentation du compte administratif, résumé comme suit , et l'approuve à l'unanimité:

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Titres de recettes émis		109 262,40	109 262,40
	Restes à réaliser			
DEPENSES	Mandats émis	38 159,84	825,60	38 985,44
	Dépenses engagées non mandatées			
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution Excédent (+) Déficit(-)	-38 159,84	108 436,80	70 276,96
	Restes à réaliser Excédent (+) Déficit(-)			
RESULTAT REPORTE	résultats reportés Excédent (+) Déficit(-)	-122 656,24	24 149,09	-98 507,15
RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé Excédent (+) Déficit(-) (sans RAR)	-160 816,08	132 585,89	-28 230,19
	Résultat cumulé Excédent (+) Déficit(-) (avec RAR)	-160 816,08	132 585,89	-28 230,19

Compte de Gestion : (11 votants)

Après présentation de Monsieur le Maire , le Conseil Municipal , à l'unanimité:

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent , les titres définitifs de créances à recouvrer , le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés , les bordereaux de titres de recettes , les bordereaux des mandats , le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif , l'état du Passif , l' état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer .

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

▪ **Déclare que le compte de gestion dressé , pour l'exercice 2019 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur , n'appelle ni observation ni réserve de sa part .**

Affectation du résultat : (11 votants)

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation pour l'exercice 2019 constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation , décide , , à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat	Affectation obligatoire	Solde disponible
excédent au 31/12/19 132 585.89	à l'apurement du déficit	affectation complémentaire
	aux réserves réglementées	excédent reporté 132 585.89
	Virement à l'investissement	

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme ,

Le Maire ,
André Boulot



Nombre :
de Conseillers en exercice 14
de Conseillers présents 10
de Votants : 11/10

L'an deux mil vingt le 12 du mois de mars ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur André BOULOT , Maire . Date de la convocation le 04/03/2020.

Membres Présents : MM. André BOULOT, Dany BOIDE, Hervé MASSONNET, Philippe GEANT, Brigitte ROGET, Yannick BLANCHARD, Dany COCQUET, CERCEAU Magalie, Françoise LOIZEAU, Ninon LACOLLEY

Membres Absents : Jean-Luc SIMMONNEAU, Roger GOINEAU, Véronique THONNELIER, Agnès FRISQUE

Véronique THONNELIER donne pouvoir à Yannick BLANCHARD,

BLANCHARD Yannick est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

225-20 Budget Caisse des Ecoles 2019/Compte Administratif/Compte de Gestion / Affectation du résultat

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr GEANT Philippe délibérant sur le **Compte Administratif** de l'exercice 2019, dressé par M. André BOULOT , Maire , après s'être fait présenter le Budget Primitif ; lui donne présentation du compte administratif, résumé comme suit , et l'approuve à l'unanimité:

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Titres de recettes émis		2 371,00	2 371,00
	Restes à réaliser			
DEPENSES	Mandats émis		2 551,45	2 551,45
	Dépenses engagées non mandatées			
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution Excédent (+) Déficit(-)		-180,45	-180,45
	Restes à réaliser Excédent (+) Déficit(-)			
RESULTAT REPORTE	résultats reportés Excédent (+) Déficit(-)		1 772,50	1 772,50
RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé Excédent (+) Déficit(-) (sans RAR)		1 592,05	1 592,05
	Résultat cumulé Excédent (+) Déficit(-) (avec RAR)		1 592,05	1 592,05

Compte de Gestion : (11 votants)

Après présentation de Monsieur le Maire , le Conseil Municipal , à l'unanimité:

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent , les titres définitifs de créances à recouvrer , le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés , les bordereaux de titres de recettes , les bordereaux des mandats , le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif , l'état du Passif , l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer .

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

▪ **Déclare que le compte de gestion dressé , pour l'exercice 2019 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur , n'appelle ni observation ni réserve de sa part .**

Affectation du résultat : (11 votants)

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation pour l'exercice 2019 constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat	Affectation obligatoire	Solde disponible
excédent au 31/12/19 1 592.05	à l'apurement du déficit	affectation complémentaire
	aux réserves réglementées	excédent reporté 1 592.05
	Virement à l'investissement	

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme ,

Le Maire ,
André Boulot

Boulot

